

Les Aventures de Brise-galette.

Numéro d'inventaire : 1979.32675

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pinot et Sagaire (Epinal)

Imprimeur : Pinot et Sagaire, Epinal

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1870 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : anonyme

- numéro : 475

Description : Planche de 16 images en couleurs.

Mesures : hauteur : 415 mm ; largeur : 280 mm

Notes : Armoiries impériales Pinot et Sagaire, éditeurs à Epinal, fournisseurs imagistes de l'Empereur. Nouvelle Imagerie d'Epinal brevetée par S.M L'Empereur. (10 cent. la feuille).

Thème : la vie mouvementée du chien "brise-galette" et des malheurs qu'il cause à sa maîtresse...

Mots-clés : Images d'Epinal

Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de jeunesse

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

NOUVELLE IMAGERIE D'ÉPINAL BREVETÉE PAR S.M. L'EMPEREUR.

* N° 475. LES AVENTURES DE BRISE-GALETTE. 10 cent. la feuille.



Brise-Galette! voilà, «jules polissoient l'herbe, le vilain gardien; allez vite rentrer à la maison, et vous ne sortirez plus, entendez-vous, mauvais sujet?»



«Oui, maîtresse le loup, créez plaisir! vous savez que vous avez mérité une bonne permission pour nous deux en matis sans permission? Il n'y a pas moyen de se fâcher avec ce petit polisson-là.... Allons, mauvais sujet, voilà un morceau de sor... venez embrasser votre maîtresse.»



Mme Chandron n'a pas plaisir tourné les talons que Brise-Galette s'empêche de faire pour aller voir son amie Fisette, sa bonne amie; il fallait venir comme il faisait le beau pour lui plaisir, il lui faisait mille agaceries en frétilant la queue et les oreilles.



Brise-Galette était aux petits soins pour sa Fisette, il invitait des amis de voisins et autres fripons. Voilà qu'il ne privait pour elle, puis qu'il se promenait en long en large, faisant tout embrûches que c'était plaisir de les voir.



Mme Fisette était sur ce qu'elle se laissait volontiers faire le cœur par trois ou quatre amoureux, ce qui déclara pas très joli, cela mettait Brise-Galette dans une grande colère.



Au nombre des rivaux de Brise-Galette, il y en avait en certains qu'il détestait: c'était Miraud, le chien du boucher; ils ne pouvaient se voir sans grogner et grincer des dents; cela finissait toujours par une bataille où Brise-Galette était toujours rose.



Or, il arriva qu'un jour Brise-Galette reçut une si fameuse racée de Miraud, qu'il revint chez sa maîtresse, bolant sur trois pattes, une oreille décharnée, et tout saignant. Mme Chandron fut tellement étonnée en le voyant ainsi!



Sainte Vierge, comme le voilà arraché, s'écriait l'excellente Mme Chandron, en enveloppant Brise-Galette de compresses et de pommade. O mais ce ne passera pas ainsi! je vais faire ma pliante; et Dieu merci, il y a encore une justice!!



Cependant, grâce aux bons soins de sa maîtresse, Brise-Galette fut bientôt guéri, et redressé par comme il possède. Il fit donc de jolis tours de société qui faisaient envier de rire Mme Chandron.



Mme Chandron et Brise-Galette, en se promenant, passaient un jour près d'une ferme. Voilà Brise-Galette qui passait devant un troupeau de vaches, et qui, dans un clin-d'œil, tord le cou à un canard qu'il rapporta fièrement à sa maîtresse.



Le paysan, en colère, courut sur Brise-Galette avec ses bâtons; mais Mme Chandron apela le fermier en lui payant le canard plus cher qu'il ne valait.



Un autre jour, Mme Chandron se promenait dans la campagne, et s'amusait à chercher des plantes médicinales. Elle fut attaquée par un loup qui la suivit et la courut sur un troupeau de moutons qu'il avait mis en fuite; en se sauvant un des moutons se cassa deux jambes dans un tas de pierres.



Brise-Galette s'était bien gardé de ne se sauver de ce nouvel exploit; mais deux jours après, un homme de la loi apporta un procès sur papier timbré qui assignait Mme Chandron à comparaître en justice pour les méfaits de son chien.



Le jour de l'audience, on accusa Brise-Galette de la mort du mouton. Mme Chandron demanda à Brise-Galette s'il était coupable? mais le juge se mit à faire le beau, puis il se couvra la tête et les oreilles, de dire que ce n'était pas lui.



«Mais plusieurs témoins déclarèrent qu'ils reconnaissaient parfaitement le criminel, et qu'ils avaient le visage. En conséquence, Brise-Galette fut condamné à quatre jours de prison, et sa maîtresse à payer le mouton.



Le garde champêtre emmena le condamné, malgré le chien qui après cette séparation allait causer à sa maîtresse. On eut toutes les peines du monde à les séparer. C'était déchirant!!!

Déposé.

Export des articles du musée
sous-titre du PDF
